

## REFORME DU LYCÉE

### Contribution de la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

Après lecture du rapport de M. Richard DESCOINGS, voici les points que la PEEP souhaiterait voir inclus dans la réforme du Lycée, réforme que la PEEP attend pour 2010 comme annoncé.

#### **1 – L'APPRENTISSAGE DE LA METHODOLOGIE**

Apprendre à apprendre est essentiel ; il s'agit là d'une des clefs de la réussite scolaire et de l'autonomie des élèves. Or, dans notre système actuel, la méthodologie n'est pas enseignée. Pourtant, elle devrait l'être à tous les niveaux de la scolarité. Il faut donner aux élèves le cadre et les outils qui leur permettront d'assimiler dans les meilleures conditions le contenu des enseignements qu'ils recevront.

La méthodologie doit être a fortiori une des composantes majeures de l'enseignement au lycée (et non se contenter de quelques cours de prise de notes dispensés en 2<sup>nde</sup>). L'objectif premier est de favoriser l'autonomie des élèves face à tous types d'enseignement :

- apprentissage de la prise de notes, de la synthèse, de l'analyse des documents,
- apprentissage de la recherche d'informations et la maîtrise du développement des exercices
- apprentissage de l'approche scientifique et humaniste.

Il est souhaitable que cette méthodologie soit appuyée et renforcée en favorisant le tutorat des élèves par des élèves de niveau supérieur. Il faut pour ce faire, libérer du temps sur les horaires actuels. L'apprentissage nécessite du temps, or ce dernier fait actuellement défaut.

#### **2 – UN MEILLEUR APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES**

Si l'on part du principe que l'anglais est obligatoirement appris à l'école primaire en LV1, on commence une seconde langue vivante au collège, voire une troisième. Quand les élèves arrivent en seconde, il ne devrait plus y avoir d'écart entre les LV1 et LV2. Concernant les langues « de stratégie », on peut effectivement se poser la question de leur pertinence en termes de déploiement dans un nombre incalculable de lycées.

Les lycées doivent s'ouvrir sur l'Europe : L'Anglais est la langue véhiculaire dans toutes les PME et instances officielles internationales. L'anglais et l'espagnol, à un moindre niveau l'allemand, sont les langues incontournables pour l'employabilité, néanmoins il est nécessaire de laisser place à d'autres langues.

Les modules de langues vivantes doivent privilégier l'expression orale et la conversation pour favoriser la communication et développer des champs lexicaux variés. Ce type d'approche d'apprentissage des langues vivantes permet aux élèves de poser des objectifs et de s'évaluer.

Dans le cadre de l'enseignement modulaire, pour les langues, des groupes de compétences (expression écrite/orale – compréhension de l'écrit/oral – interaction) doivent être mis en place. Un « passeport » des langues évalue les élèves qui passent ainsi d'un groupe de compétences à l'autre. Le travail en demi-groupe est nécessaire.

Il faut promouvoir les échanges internationaux en particulier dans les sections européennes.

### **3- UN ENGAGEMENT LYCEEN**

La PEEP propose de donner davantage de poids et de moyens d'expression à la vie lycéenne. Dans notre esprit, il s'agit ici de donner du poids à l'ensemble des élèves afin de ne pas laisser les groupes minoritaires (mais très actifs) régner en maîtres. La majorité des lycéens doit pouvoir être entendue. Il faut élargir l'élection des délégués à la vie lycéenne à l'ensemble des élèves et pas seulement la réserver aux délégués de classe. La PEEP estime que cela responsabiliserait les élèves tout en renforçant la notion de citoyenneté.

Il faut également prévoir des lieux et mieux gérer l'espace au lycée pour permettre aux élèves de s'ouvrir et travailler par exemple en ouvrant davantage le CDI et les lycées le mercredi. La plage horaire d'ouverture journalière des établissements devrait être largement allongée afin que tous les élèves puissent, s'ils le souhaitent, travailler au lycée avant de rentrer chez eux.

### **4 – UNE AUTRE CONCEPTION DU LYCEE**

**La PEEP demande une autre conception du lycée qui passe par :**

#### **4.1 – Une autre organisation :**

Pourquoi continuer à envisager le lycée (qu'il soit professionnel, général ou technologique) en classes et niveaux ? Notre réflexion porte sur une organisation du cycle lycée en modules.

Il est indispensable d'introduire davantage de souplesse dans le fonctionnement du lycée. Il est regrettable que la terminologie du module ait été mal perçue et incomprise car l'organisation modulaire permettait aux élèves d'acquérir des connaissances diverses et de pouvoir changer les enseignements étudiés tout en apprenant l'autonomie.

Nous proposons d'envisager les trois années qui mènent à l'obtention du bac en termes de disciplines divisées en modules. Sur les 3 années que dure le lycée (Général, Technologique ou Professionnel) les élèves ont un certain nombre de cours obligatoires à suivre. Un « tronc commun » est obligatoire pour chacune des voies et parallèlement, des cours « optionnels » permettent de suivre une ou plusieurs spécialités. Ensuite, c'est au niveau du supérieur que l'élève affinera son profil.

Pour la voie professionnelle, on peut imaginer tout d'abord moins de cours obligatoires mais avec néanmoins un tronc commun à tout l'enseignement professionnel ; les cours « optionnels » sont en fait pour partie complétés par des stages qui participent à la validation du diplôme de fin d'études secondaires.

Chaque élève peut se composer un « menu » de cours qui donnera un profil particulier à ses études. Les élèves forment des groupes de taille et de composition variées. Ils peuvent aussi avoir plusieurs professeurs différents dans l'année pour une même discipline.

Ce système permet une organisation tout à fait différente de l'année scolaire : on raisonne en semestre, ou en périodes de X semaines. Les emplois du temps varient selon les semestres ou les périodes de travail. La notion de groupe « classe » n'existe plus.

L'enseignement par modules remet à plat la notion de trimestres, de semestres ; seule l'acquisition du module est déterminante ; il supprime la notion de filière (S, L, SES, STG, ...), et de niveaux (2nde, 1<sup>ère</sup>, Terminale). Il y a des unités de valeur de culture générale obligatoires

(le tronc commun) et des enseignements optionnels qui varient selon les périodes et permettre à l'élève de découvrir différents domaines. Il faut effectivement en finir avec la prédominance de la série S et la dévalorisation de la série L et rééquilibrer les filières de la voie générale, tout en valorisant l'enseignement professionnel et l'apprentissage.

Ce système autorise plus facilement la notion de contrôle continu pour l'obtention du bac et met l'élève au centre de sa formation, c'est lui qui se détermine par le choix de ses Unités de Valeur (UV) pour construire son projet professionnel.

Nous souhaitons par ailleurs l'accès à une vraie culture générale avec un vrai socle commun de tous les élèves jusqu'aux étudiants, élément essentiel de la construction de l'adulte en devenir.

#### **4.2 – Des méthodes modernes :**

Il faut accélérer la généralisation des E.N.T. (Espaces numériques de travail) dans les établissements en partenariat et avec l'implication des collectivités territoriales.

Cela permet :

- de favoriser l'échange entre élève et enseignant,
- de diminuer les cours directifs pour faciliter la relation pédagogique entre l'enseignant et l'élève,
- d'avancer plus ou moins rapidement selon le rythme de compréhension et d'acquisition de l'élève.

Les jeunes « lisent autrement » et sont plus sensibles aux visuels à l'image qu'à la lecture de documents papier. Il faut donc utiliser les technologies modernes de communication, créer de l'interactivité afin de mobiliser au maximum les jeunes.

#### **4.3 – Un lycée ouvert et un lien renforcé lycéen/lycée :**

Nous souhaitons la mise en place de structures adaptées dans les établissements pour accueillir les jeunes pendant les vacances, et le mercredi après-midi. Cet « accompagnement éducatif » permettrait de lutter contre l'isolement des lycéens. Trop d'élèves ayant des difficultés familiales, décrochent et sortent du système scolaire sans aucune qualification. Cette organisation aideraient ces élèves et permettraient de donner le maximum de chances à un maximum d'élèves.

Accorder davantage d'autonomie aux établissements et aux élèves à travers un système d'autoévaluation et l'octroi de davantage de temps. Cette hausse d'autonomie va de pair avec le développement des relations entre le lycée et les familles.

Concevoir le lycée « comme le point de départ de l'avenir des élèves » en leur expliquant que toute orientation n'est pas irréversible. L'absence de cette information enferme les élèves et augmente l'incertitude dès la classe de 4<sup>ème</sup>.

Les SES ne paraissent pas formatifs et conformes à la réalité d'où l'opposition de la PEEP à l'intégration des SES dans un quelconque tronc commun. L'enseignement de l'EPS est essentiel au lycée, que ce soit dans le cadre de l'emploi du temps ou dans celui de l'UNSS, selon certains. Des enseignants estiment que l'EPS est nécessaire à l'équilibre de l'enfant grâce à l'évacuation de la pression et à la meilleure connaissance du corps qu'il offre. Des participants ont témoigné du mal-être des élèves, qui s'exprime sous des formes diverses telles que la phobie scolaire, l'anorexie ou l'absentéisme.

## **5 - UNE AUTRE ORIENTATION**

La PEEP rejoint le diagnostic et les préconisations du chapitre II du rapport sur des points essentiels comme le temps de l'orientation inclus dans le temps scolaire, les rencontres et parrainages, le réseau des anciens, le référent adulte, les stages en entreprises pour tous, la préparation pédagogique des stages, l'information dès le collège....

La PEEP a d'ailleurs déjà proposé quelques pistes :

Nous souhaitons un système d'accompagnement avec des enseignants référents qui puissent s'approprier le dossier de l'élève afin d'arriver à une orientation choisie. Nous constatons tous les effets négatifs de l'orientation « subie » par de trop nombreux élèves. Plusieurs raisons ont été évoquées : le corps enseignant excédé, les élèves indisciplinés, les problèmes d'assiduité, les rencontres désordonnées avec les COP... L'orientation doit sortir du seul cadre de l'Education Nationale.

Nous voulons y associer tous les partenaires et surtout nous voulons vraiment que le monde économique soit réellement présent dès le collège jusqu'à l'université. Il faut que les chefs d'entreprise aillent au contact des jeunes pour leur parler de leur métier. Des partenariats doivent être conclus afin que de vrais professionnels viennent parler des métiers, car l'orientation ne se bâtit pas uniquement sur des filières.

Aujourd'hui, notre système éducatif ne sait pas faire d'un collégien un lycéen. Nous regrettons que trop de professeurs principaux de collège aient une vision trop restreinte du type d'élèves à envoyer au lycée. L'orientation doit commencer au collège. Nous devons aider à informer les élèves à compter de la cinquième. Les familles doivent impérativement y être associées très tôt parce qu'un parent non informé ne peut pas aider son enfant au choix, et un parent informé aura plus confiance dans les personnes qui s'occuperont de leurs enfants.

Il convient de sensibiliser les élèves à l'orientation dès la 5<sup>ème</sup> tout en favorisant la mobilité et les changements d'orientation. Les jeunes et le corps enseignants ne sont pas du tout formés au processus d'orientation. La troisième du collège est un palier trop tardif actuellement.

Confiance, motivation, lisibilité, informations, crédibilité : l'orientation au choix est l'affaire de tous. Les élèves et leurs familles sont en recherche d'informations lisibles et parlantes, mais il faut faire attention : trop d'informations tue l'information.

Par ailleurs, il serait opportun d'organiser une semaine d'intégration dans le lycée pour les élèves de 3<sup>ème</sup>. Cette immersion leur permettrait de se positionner dans leur orientation en connaissance de cause. Il faudrait de même organiser une période d'immersion dans l'enseignement supérieur afin de permettre aux élèves de prendre conscience des différences et ainsi faciliter la transition entre le lycée et l'université. Une simple visite dans les structures post-baccalauréat ne peut suffire.

Pour les lycées, les passerelles entre les filières doivent exister réellement, pour que chaque élève ait le droit de se tromper et nous sommes réellement pour l'instauration d'un vrai tremplin pour le supérieur. La filière Scientifique n'est plus une filière d'excellence mais est plutôt réduite une filière de « sécurité ».

Mais plus que les passerelles, la PEEP souhaite l'instauration de modules qui permettent un véritable apprentissage à l'éducation au choix. En effet, quand un élève se rend compte qu'un module ne répond pas à ses attentes, il aurait le droit d'en changer. D'ailleurs, il nous semble que permettre l'acquisition d'unités de valeurs pourraient aider les élèves à construire leur parcours. L'apprentissage de l'autonomie passe aussi par l'apprentissage aux choix avec tous ses inconvénients et ses avantages.

L'orientation ne doit plus se faire par rapport à des matières qui font appel à des capacités «classiques », car certaines aptitudes particulières peuvent être détectées et exploitées dans une voie professionnelle. Il faut sortir de ce schéma et revaloriser un bon nombre de filières qui sont systématiquement sous-évaluées ou rangées dans la catégorie « accueil des élèves en difficulté ».

Il faudrait revoir le rôle de la classe de 2<sup>nd</sup>e dite de détermination qui ne remplit plus ses fonctions et qui continue de générer des insatisfactions et des redoublements, avec la mise en place d'un système de remise à niveau par matière faible afin d'assurer la réussite lors du passage à l'année supérieure.

Les informations sur l'orientation demandent plus de lisibilité sur les offres des divers partenaires de l'orientation. Une offre réelle visible par tous, qui tient compte de la particularité de chaque élève, une prise en compte des diversités de territoires, des diverses offres de formation et des schémas de formation régionaux sont autant d'éléments nécessaires à la réussite du projet d'orientation.

Il faut être convaincu qu'actuellement un adulte, dans sa vie professionnelle, aura sûrement à changer de métier, d'où la nécessité d'avoir à faire de « l'orientation en continu », en raisonnant en terme de région, voire de pays. Il est donc nécessaire de promouvoir la mobilité française mais surtout européenne, et donc d'intégrer ces dimensions dans l'éducation au choix, dans l'orientation.

L'offre de formation régit les politiques d'orientation dans les académies et de nombreux élèves abandonnent en cours de scolarité car ils ne sont pas satisfaits de leur orientation.

### **La PEEP est résolument POUR :**

- Une orientation active, mais à condition que tous les élèves en bénéficient réellement.
- De vrais stages en entreprises pour tous !
- Une vraie ouverture de l'école avec l'organisation de forums avec la présence d'anciens lycéens qui racontent leur parcours ; actuellement leurs présences ne sont autorisées légalement que pendant ces manifestations.
- Des actions inscrites obligatoirement dans les projets tri-annuels car l'orientation doit devenir un véritable volet du projet d'établissement dans le cadre de son autonomie.
- Des enseignants référents qui feront un suivi durant le collège, le lycée et le supérieur.
- Une structure d'orientation qui servirait de référent national et garant du sérieux de tous.
- La mise en place de formations sur l'orientation pour les parents et les élèves tout au long des années lycée.

- La mise en place dans les lycées pour chaque élève dès la seconde des P.A.P (Projets d'avenir personnalisés) qu'ils vont compléter et renseigner durant tout leur cursus, à l'instar des IUT et/ou IUP qui ont mis en place des P.P.P (projets professionnels personnalisés) ;
- La réévaluation du projet personnel du jeune chaque année avec un adulte référent de l'établissement. L'Education nationale a ici un devoir d'accompagnement de l'orientation et doit favoriser toutes les mesures visant à une éducation aux choix d'orientation.
- L'introduction de passerelles laissant la possibilité de réorientation à tout niveau pour éviter les sorties sans qualification est indispensable.
- La mise en place d'un parcours « obligatoire » grâce aux stages d'orientation voire d'immersion professionnelle afin de donner à tous les élèves une vision du monde du travail pour les aider à mieux appréhender leur projet professionnel. Cette découverte doit se faire tout au long des 3 années du lycée avec un dossier de suivi des différents stages effectués et la prise en compte des remarques du jeune sur ses propres expériences pour construire ses motivations. Un premier stage obligatoire doit s'effectuer en première année de lycée, au mois de juin (périodes d'examens) ou pendant les vacances scolaires (signatures de conventions même pendant ces périodes)
- Il doit y avoir valorisation de ces modules en fin de parcours lycée. Il s'agit aussi de faire mesurer aux élèves qu'ils n'auront pas qu'un seul métier et qu'ils doivent apprendre à apprendre et être adaptables.
- Il pourrait être envisagé un transfert de cette compétence à la Région. Déjà, certaines régions réunissent toutes les synergies actives de l'orientation. Cette vision régionale de l'orientation permettrait une approche plus réaliste, capable de faire la synthèse entre la vision académique et celle des responsables professionnels.
- La fin de l'année de terminale peut être consacrée à cette recherche en lien avec les établissements d'enseignement supérieur.

## **6 – UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

Le chapitre V du rapport rejoint quelques demandes de la PEEP. En effet, nous souhaitons la réduction du nombre d'heures de cours afin de favoriser l'autonomie des élèves tout en permettant aux enseignants d'être présents dans l'établissement pour aider et accompagner les élèves.

Nous souhaitons une nouvelle organisation de l'année scolaire autour de 2 ou 3 périodes :

- 1ère période : apprentissage et approfondissement des connaissances.
- 2ème période : consolidation des acquis et préparation pour l'année suivante, si deux périodes.
- 3ème période : préparation pour l'année suivante.

Il est nécessaire d'admettre l'idée de pouvoir faire son cursus au lycée en plus ou moins 3 ans, pour permettre à chaque élève d'avancer à son rythme d'assimilation des savoirs et compétences.

D'autre part, la journée scolaire et la semaine devraient être organisées autour d'une répartition équilibrée entre enseignements généraux (plutôt le matin) et des modules complémentaires (concentrés l'après-midi). Il est grand temps de tenir compte des rythmes biologiques des élèves. Nous notons que c'est une des préconisations du chapitre V. Trop d'élèves subissent des emplois du temps qu'aucun adulte n'accepterait avec des pauses méridiennes réduites souvent à une petite demi-heure... De plus, nous déplorons la dérive qui fait que, parfois par facilité, les emplois du temps débordent sur le mercredi après-midi qui doit rester un temps privilégié pour l'élève à consacrer aux sports, aux activités artistiques, à son travail ou bien encore au repos.

Nous préconisons également la nécessité de dégager du temps l'après-midi pour d'autres activités comme l'engagement associatif ou l'ouverture vers l'entreprise.

## **7 – UNE ÉVALUATION RÉFORMÉE**

La PEEP souhaite une vraie réforme de l'évaluation.

Nous préconisons une évaluation orale et écrite, un contrôle en cours de formation avec maintien de l'épreuve finale du baccalauréat. Le contrôle continu sera une composante du baccalauréat qui sera maintenu dans sa valeur de diplôme de fin d'études mais dont les épreuves seront allégées. L'examen final portera sur quelques matières définies selon la dominante des études. Il faut conserver le caractère national et anonyme du diplôme du baccalauréat. Il convient de s'interroger sur la définition du baccalauréat : que doit-il être, un diplôme de fin d'études ou un droit d'accès au post bac.

Nous défendons le contrôle continu qui permet de valoriser le travail régulier de l'élève, d'évaluer ses capacités et de voir si les compétences sont acquises.

Nous préconisons un contrôle en cours de formation sur les 3 années du lycée avec un nombre incompressible de contrôles réguliers. Ces contrôles, sur le mode du contrôle commun, portent sur un sujet unique pour chaque niveau de classe et sont corrigés par d'autres enseignants que ceux de l'élève afin de garantir l'impartialité de la notation en établissant des barèmes et des critères de notation clairs, connus à l'avance des candidats. Pour les langues, le contrôle doit tout autant porter sur l'oral que sur l'écrit.

Notre système d'évaluation ne produit que frustration et méfiance. Il est nécessaire, comme le recommande par exemple le professeur ANTIBI, de trouver une autre approche de l'évaluation utile pour l'élève. On peut espérer qu'une approche méthodologique réussie permettra aux élèves d'évaluer leurs propres niveaux, matières ou sujets, ce point est un facteur essentiel de l'autonomie des élèves.

Nous défendons une évaluation positive et nous préconisons :

- d'envisager de supprimer les notes telles qu'elles existent et de revoir le système des coefficients et de l'évaluation.
- de valider les acquis et noter positivement les élèves. Le travail du CNED avec les exercices autocorrectifs est une voie menant vers la relation de confiance et la mise en valeur des compétences des élèves. Nous trouvons l'évaluation au lycée discriminante et non formative. En effet, le système de notation est perçu comme une injustice qui

n'autorise pas le droit à l'erreur. Il est essentiel de donner du sens aux enseignements par une approche positive.

- d'organiser une remise à niveau générale car l'hétérogénéité des niveaux accentue les difficultés des élèves. Cette proposition est également une réponse à la sur-notation existante dans certains collèges et lycées.
- d'instaurer un système d'évaluation (**évaluer, c'est donner de la valeur**) des élèves suivant leurs compétences, en faisant de vrais bilans de compétences.
- de revoir les méthodes d'évaluations (notes et moyennes). Il faut adapter l'évaluation au but visé, ne pas recueillir les mêmes informations, ne pas les traiter de la même façon selon les cas.

## **8 – DES RELATIONS PARENTS D'ÉLÈVES/LYCÉE RENFORCÉES**

Nous constatons et regrettons le manque d'implication de certains parents, voire leur « démission » malgré l'extension des missions demandées à l'école. Or, les parents ont un rôle essentiel à jouer dans l'éducation et la réussite de leurs enfants.

Nous notons que le rapport prévoit des journées d'information pour les parents. Cela est essentiel et sera sans nul doute de nature à renforcer un lien aujourd'hui souvent distendu entre les parents et l'institution scolaire. Nous nous engagerons pour qu'il en soit ainsi.

PARIS, le 22 juillet 2009